

## Liège : Du 30 juin à 22h au 26 août à 6h dernier été de la modernisation de la liaison E25-E40/A602 au sein du tunnel de Cointe vers Bruxelles par la SOFICO – Interdiction de circulation pour les véhicules de transit (plus de 7,5T et longs)

Concrètement, cet été 2024, du 30 juin à 22h au 26 août à 6h, la liaison E25-E40/A602, uniquement en direction de Bruxelles, sera fermée à la circulation entre l'échangeur n°38 « Angleur/Grosses Battes/Belle-Ile » et l'échangeur n°35 « Avroy/Laveu ».

Dès le 14 juin à 22h, jusqu'au 26 août à 6h, la bretelle d'accès de l'échangeur n°37 « Val Benoit/Seraing/Marche » vers Bruxelles sera fermée à la circulation.



En complément, du 5 au 9 août et du 11 au 14 août, des fermetures nocturnes de la liaison E25-E40/A602 seront nécessaires de 22h à 6h, dans l'autre sens, vers le Luxembourg, afin de travailler dans les galeries d'air vicié du tunnel de Cointe vers Bruxelles.

### Pour alléger les routes de la Cite Ardente, des actions :

Liège, étant au cœur de l'Eurégio, attire un nombre important de circulation de **transit**. C'est la raison pour laquelle une série de mesures sont prises afin de privilégier un déplacement plus serein des Liégeois, visiteurs d'un jour (ou plus) et clients. Les actions concernent les véhicules privés mais également les plus de 7,5T et les véhicules longs (dont les caravanes et les autocars). Outre la transmission de l'information aux différents opérateurs de guidance automobile (poids lourds et privés), la traduction et diffusion de celle-ci est également prévue par la Ville de Liège auprès des Villes voisines pouvant être la source de la circulation de transit.

#### 1. Le trafic de transit se dirigeant vers le nord (Pays-Bas, Allemagne, Bruxelles) devra éviter l'agglomération de Liège et suivre la déviation suivante mise en place :

- Les usagers en provenance du sud (Luxembourg) voulant rejoindre le nord, poursuivront leur itinéraire sur l'E411/A4 vers Namur puis sur l'E42/A15 vers Liège.

2. Les poids lourds de plus de 7,5 tonnes et les véhicules de plus de 6 mètres de long (dont les caravanes et les autocars) de transit vers le nord (Pays-Bas, Allemagne, Bruxelles) seront INTERDITS dans l'agglomération liégeoise.

- sur l'E25/A26 depuis l'échangeur de Neufchâteau (E25-E411/A4).

Une signalisation spécifique sera positionnée pour indiquer bien en amont les interdictions et guider les usagers vers l'itinéraire alternatif (via les autoroutes E42/A15 et E411/A4). Pour ces types de véhicules (transport de marchandises et de personnes), **seules les dessertes locales seront autorisées.**

- Pour la circulation avec desserte locale dans la périphérie liégeoise, les usagers en provenance du sud (E25/A26), seront invités à suivre la déviation via la bretelle de sortie l'échangeur n°38 « Angleur/Grosses Battes/Belle-Ile», la N30/rue des Venues-boulevard de Douai- boulevard Froidmond- boulevard Frankignoul- boulevard Raymond Poincaré, la N90/quais Orban – Longdoz – Bonaparte - du Roi Albert (Quais de Meuse), puis l'autoroute E25/A25 jusqu'à l'échangeur de Cheratte (E25/A25-E40/A3). Cet itinéraire sera fléché avec une signalisation identifiée « B ».

3. Différentes alternatives de mobilité :

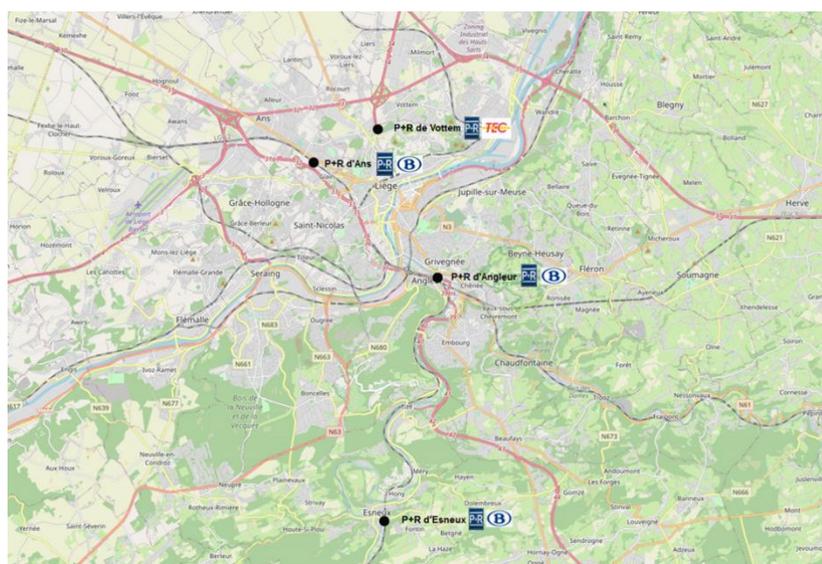
Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, les parkings à proximité des gares d'Angleur, d'Esneux et le P+R TEC de Vottem peuvent servir de parking de délestage **GRATUIT**. Les usagers peuvent donc y laisser leur voiture et prendre le train (Angleur), le bus soit un vélo / trottinette en libre-service pour se rendre rapidement et confortablement à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville.

**Le train : rapide, confortable tout en proposant des P+R pour la voiture**

Les parkings des gares d'Angleur (4 trains/h), Ans (3trains/h) et Esneux (2trains/h) peuvent servir de parking de délestage. Les usagers peuvent donc y laisser leur voiture et prendre le train pour se rendre à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville.

Voici quelques chiffres de temps de parcours en train à partir de différentes gares vers celle de Liège-Guillemins : d'Angleur 4 min, d'Ans 7 min, d'Esneux 15 à 20 min ou encore de Chaudfontaine 10 min, de Visé 18 min, de Maastricht 32 min... En plus des divers

parkings, un P+R est mis à disposition gratuitement à proximité de la gare d'Angleur. Les voyageurs sont invités à planifier leur voyage via l'application SNCB ou le site web [www.sncb.be](http://www.sncb.be)



Des panneaux indicatifs ont été mis en place par la SOFICO à proximité des sorties sur les autoroutes liégeoises pour guider plus facilement les automobilistes vers les parkings SNCB et P+R.

Hors autoroutes, un fléchage définitif a également été mis en place.

### **Le bus : au cœur de votre quartier et la présence d'un P+R !**

Le bus est une solution de déplacement idéale pour desservir le cœur de chaque quartier. Pour tout horaire ou itinéraire, consultez [letec.be](http://letec.be) ou [l'app du TEC](#).

En complémentarité avec la voiture, pensez à utiliser un P+R. Au départ du parking de délestage de Vottem, situé à la fin de l'autoroute A313, les [lignes 39](#) et 71 vous permettent de rejoindre le centre-ville en 15 minutes.

Et pour des trajets plus longs, le City pass est une alternative non négligeable (train + bus = City pass) ! En effet, le train et le bus sont deux modes de transport complémentaires. Et si vous avez entre 18 et 24 ans, l'abonnement City pass ne coûte que 15,30€ par mois. Les Liégeois-es ne s'y trompent pas : ils sont en tête quant à l'utilisation de cette formule en Wallonie !

### **Le vélo : efficace, rapide et sain**

Outre la présence du plus grand piétonnier de Wallonie, Liège compte plus de 100km d'aménagement cyclable et propose plus de 4000 places de stationnement vélo !

De plus, une prime régionale est prévue à l'achat d'un vélo qui peut s'élever jusqu'à maximum 20%, 30% ou 40% du prix d'achat avec des plafonds allant de 50 euros à 1250 euros selon le type de vélo et la situation du demandeur.

Cette prime s'adresse à toute personne physique âgée d'au moins dix-huit ans, ou tout mineur émancipé, dont le domicile est situé en Wallonie.

Plus d'infos sur le portail Mobilité <https://www.wallonie.be/fr/actualites/primes-lachat-dun-velo-ou-dun-kit-electrique-pour-les-trajets-domicile-travail>

### **Présence de trottinettes et de vélos électriques en libre-service aux parkings de délestage d'Angleur et de Vottem**

La micro-mobilité prend de l'importance dans toutes les grandes Villes et Liège n'est pas en reste ! En concertation avec les opérateurs sur le territoire liégeois, des trottinettes et vélos électriques seront également disponibles dans les deux parkings gratuits de délestage : Angleur et Vottem.

## En voiture : anticiper pour se garer

En ce qui concerne les automobilistes, il existe via l'app « Liège en poche », la possibilité de trouver le parking payant le plus proche de sa destination ou de localiser celui qui convient au mieux sur base de sa position !

Des panneaux dynamiques sur le territoire communal permettent également de diriger vers les parkings libres tout en y mentionnant le nombre de places disponibles. En effet, cela permet de faciliter la recherche d'un emplacement de stationnement afin de diminuer le trafic, fluidifier celui-ci et réduire l'impact sur l'environnement.



Waze est votre meilleur ami : nous transmettons les informations impactant sur la mobilité à Waze.